

## Inauguration de la salle des fêtes

### Motteville

Le 30 octobre 2010

Mr le Député,  
Mme la Conseillère Générale  
Mmes Milles, Mrs,

Quelle joie et quel soulagement de pouvoir enfin vous accueillir dans notre nouvelle salle des fêtes.

Il y a un peu plus d'un an, nous nous réjouissions déjà de poser la première pierre de cet édifice et de pouvoir suivre avec fébrilité le début des travaux. Nous avons presque oublié le choc causé par la destruction de notre ancienne salle et pensions que tout se déroulerait comme prévu. Mais, à Motteville, comme ailleurs, le mauvais sort ne nous abandonne pas aussi facilement.

Mais, aujourd'hui, je ne voudrais surtout pas gâcher cet agréable moment en votre compagnie, et je vous épargnerai donc les difficultés diverses et variées, parfois très importantes, qui ont jalonné ce projet.

Nous avons souhaité apporter aux Mottevillais une salle suffisamment spacieuse pour accueillir les manifestations communales et associatives, et fonctionnelle, pour une utilisation aussi agréable que possible. Nous y avons intégré quelques panneaux photovoltaïques pour répondre aux préoccupations environnementales actuelles.

Le résultat obtenu est à la hauteur de nos espérances, et ceci grâce aux différents intervenants auxquels nous avons fait appel et que je veux maintenant remercier :

-d'abord Mr Ridel, architecte du cabinet En Act Architecture, et ses collaborateurs, notamment Mr Humbert, chargé de suivre le chantier au jour le jour et qui n'a pas manqué de travail (Il doit connaître la salle dans ses moindres recoins).

-l'entreprise SYMA, d'Yvetot, et son directeur, Mr Filloques, qui a véritablement sauvé notre chantier à un moment où d'autres l'abandonnaient et qui n'a pas ménagé ses efforts pour que nous puissions, malgré tout, disposer de la salle dans des délais raisonnables.

-l'entreprise Gautier, de Pavilly, qui a réalisé la charpente

-l'entreprise Harlin de Luneray, pour la couverture

-l'entreprise SGM, de Barentin, pour les menuiseries extérieures

-l'entreprise Duclos, de Nointot, pour les menuiseries intérieures

-l'entreprise Chandelier, de Criquetot, pour la plomberie et la ventilation

-l'entreprise MBI, de Rouen, pour l'équipement de cuisine

-l'entreprise Avenel, de Darnétal, pour l'électricité et le chauffage

-l'entreprise Sabot Prieur, de Dieppe, pour la pose du parquet

-l'entreprise Peinture Normandie, de Rouen

-l'entreprise SN Leblanc, pour l'estrade amovible qui sera prochainement mise en place.

-l'entreprise YTP, de Valliquerville, pour la voirie, les réseaux et les espaces verts (il faudra revenir au printemps pour les voir verdier).

Je vous invite à les applaudir pour le travail réalisé.

Il faut aussi que je vous parle d'argent. Je vous rassure, il n'y aura pas de quête à la sortie.

Le montant total des dépenses s'élève à 910 000 €, HT.

Nous avons d'abord utilisé une grande partie de la somme octroyée par l'assurance, à la suite de l'incendie de l'ancienne salle. Une autre partie (70 000 €) avait servi à la mise en sécurité des lieux et à la démolition des murs restants. Nous avons pu ainsi disposer de 350 000 €. Je remercie très sincèrement les responsables d'AXA, pour leur diligence dans le traitement de ce sinistre.

Nous avons bénéficié d'une subvention de 275 000 € du Conseil Général, que je remercie, par l'intermédiaire de Mme Chauvel, représentant ici Mr Didier Marie.

Le Conseil Régional nous a octroyé 25 000 €, pour la pose des panneaux photovoltaïques. Nous l'en remercions également.

Nous avons également utilisé le produit de la vente de la maison du Parc, ce qui représente 160 000 €.

Enfin, nous avons eu recours à un emprunt de 100 000 € pour boucler ce projet.

Après les mois difficiles que nous avons traversés, avec les contretemps, les incertitudes, le stress de ces dernières semaines pendant les derniers travaux, nous sommes heureux de pouvoir mettre à la disposition des habitants de Motteville et d'ailleurs ce bel équipement. Nous espérons qu'il répondra aux attentes de chacun et qu'il permettra, en particulier, aux associations communales de retrouver avec bonheur le confort nécessaire à la poursuite et à l'essor de leurs activités. Puisse cette salle connaître autant d'heureux événements et de fréquentation que l'ancienne.

Merci encore à toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui ont eu à intervenir de près ou de loin dans ce projet. Merci au Conseil Municipal pour son soutien et son investissement et à Mme Thomas, notre secrétaire de mairie, pour l'important travail administratif. J'adresse des remerciements tout particuliers à mes deux adjoints qui sont quotidiennement à mes côtés depuis des mois pour veiller au bon déroulement de ce chantier et résoudre les difficultés qui nous ont souvent préoccupés.

-----

Je vous remercie chaleureusement de nous avoir accompagnés au cours de cette agréable matinée et vous invite maintenant à lever notre verre à la longue vie de notre salle communale.

